



**Délibération n°583
Appel à Projets « Plans de Paysage »
Candidature « Entrée Sud de
l'Agglomération »**

Réunion du Comité Syndical du 14 juin 2018

Convoqué le sept juin deux mille dix-huit, le Comité syndical s'est réuni le quatorze juin deux mille dix-huit à dix-huit heures pour sa quatre-vingt-septième séance dans la salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole, sise 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Monsieur Dominique ADENOT, Président de séance, procède à l'appel des membres.

87^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT
Madame Nadine ALAPETITE
Monsieur Jean-Claude ARESTÉ
Monsieur José BELDA
Monsieur Roland BONJEAN
Monsieur Nicolas BONNET
Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Jean-Pierre BUCHE
Monsieur Jean-Marie CHAPOULY
Monsieur Jean-Michel CHARLAT
Madame Cécile CHARREIRE
Monsieur Jacques CHEVALIER
Monsieur Alain DEAT
Monsieur Jean-François DEMÈRE
Monsieur Joël DERRÉ
Monsieur Gérard DUBOIS
Madame Martine FAUCHER
Madame Hélène FEDERSPIEL
Monsieur Roger GARDES

Monsieur René GUÉLON
Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Jean-Pierre HÉBRARD
Monsieur Jean-Maurice HEINRICH
Monsieur Michel LACROIX
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Monsieur Bertrand PASCIUTO
Monsieur Gilles PETEL
Madame Catherine PHAM
Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Yves PRADIER
Monsieur Michel PROSLIER
Monsieur Marc REGNOUX
Madame Marie-José TROTE
Monsieur Bruno VALLADIER
Monsieur Dominique VAURIS
Monsieur Gérard VIALAT
Monsieur Jacques VIGNERON
Monsieur Gilles VOLDOIRE

Avaient donné pouvoir :

Monsieur Olivier BIANCHI
Monsieur Philippe GAILLARD
Monsieur Didier IMBERT
Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Yves LIGIER
Monsieur Christian MÉLIS
Monsieur Alain PAULET
Monsieur Pierre PÉCOUL

À Monsieur Roger GARDES
À Monsieur José BELDA
À Monsieur Jean-Pierre HÉBRARD
À Monsieur Gérard GUILLAUME
À Monsieur Frédéric BONNICHON
À Jean-Maurice HEINRICH
À Monsieur Marc REGNOUX
À Monsieur Gérard DUBOIS

Étaient excusés / absents :

Madame Pascale AMEIL
Monsieur Jérôme AUSLENDER
Monsieur Jacques BEAUJON
Madame Martine BELLEROSE
Monsieur Michel BEYSSI
Monsieur Olivier BIANCHI
Monsieur Roland BLANCHET
Monsieur Serge CHARLEMAGNE
Monsieur Gérard CHANSARD
Monsieur Cyril CINEUX
Monsieur Jean-Christian COURCHINOUX
Monsieur Jean-Paul CUZIN
Monsieur Antoine DESFORGES
Monsieur Laurent DIAS
Monsieur Philippe GAILLARD
Madame Blandine GALLIOT
Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING

Monsieur Dominique GUÉLON
Monsieur Mohand HAMOUMOU
Monsieur Didier IMBERT
Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Grégory LÉPÉE
Monsieur Yves LIGIER
Monsieur Christian MÉLIS
Monsieur Jean-Henri PALLANCHE
Monsieur Alain PAULET
Monsieur Gilles PAULET
Monsieur Pierre PÉCOUL
Monsieur Jean-Philippe PERRET
Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Hervé PRONONCE
Madame Marie-Jeanne RAYNAL
Monsieur Christian SIMONET
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

Monsieur le Président de séance constate que le quorum est atteint.

Appel à projets « Plans de Paysage » Candidature « Entrée Sud de l'Agglomération »

Monsieur le Président explique à l'Assemblée que le Ministère de la transition écologique et solidaire lance l'édition 2018 de l'appel à projet « plans de paysage ».

Qu'est-ce qu'un plan de paysage ? :

Le paysage est un bien commun dont nous sommes les dépositaires. Comme tout héritage il doit, pour rester vivant, s'adapter aux évolutions contemporaines qui le transforment.

Le Plan de paysage est un outil de prise en compte du paysage – qu'il s'agisse de sa protection, sa gestion ou de son aménagement – dans les politiques sectorielles d'aménagement du territoire (urbanisme, transports, infrastructures, énergies renouvelables, agriculture) à l'échelle d'une ou plusieurs unités paysagères. La démarche se veut participative et se décline en 3 volets :

L'analyse du paysage et des dynamiques paysagères
La détermination des objectifs de qualité paysagère
La définition des actions

Un appel à projets plan paysage en 2018

Le ministère de la transition écologique et solidaire a lancé l'édition 2018 de l'appel à projets plans de paysage. Cet appel à projets a pour ambition d'aider les collectivités à construire les paysages de demain dans le respect des identités et de relever au niveau local tous les défis des transitions.

15 lauréats deviendront membres du club plans de paysage, qui regroupent aujourd'hui 77 lauréats des appels à projets précédents. Le club facilite les échanges et la coopération entre les territoires et assure la valorisation des projets au niveau national. L'accompagnement proposé aux lauréats prendra différentes formes : un appui financier à hauteur de 30 000€ et un soutien méthodologique et technique des services de l'État et du club.

Les futurs lauréats auront notamment accès à des outils méthodologiques, une lettre d'information et un séminaire annuel. Les services de l'État, au niveau des directions régionales et départementales, accompagneront par ailleurs les lauréats dans leur démarche. Enfin, une équipe de référents du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) apportera une expertise technique aux DREAL afin de produire des études et outils méthodologiques à usage des lauréats et préparer l'organisation de groupes de travail en région.

Une première sélection de candidats sera établie pour le 26 septembre 2018 au regard notamment de la maturité des projets déposés. La sélection finale des lauréats aura lieu courant d'octobre.

Un plan paysage pour l'entrée sud de l'agglomération :

Au regard de la multiplication des projets sur la plaine de Sarliève ou à sa périphérie immédiate, il a été convenu en accord avec le Préfet, le 10 janvier dernier, de mener un schéma paysager sur ce secteur de grande sensibilité soumis à une forte pression foncière.

En effet, ce territoire est singulier par son histoire et ses atouts archéologiques et paysagers. Il constitue la porte d'entrée sud de l'agglomération clermontoise et du bien "Chaîne des Puys - Faille de Limagne", qui fait l'objet d'une candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il est traversé par l'autoroute A75, qui joue un rôle d'itinéraire alternatif à l'A7 et connaît à ce titre des pics de fréquentation en période estivale. Espace de faire valoir, de découverte et d'interprétation du paysage depuis le sommet du plateau de Gergovie, mais aussi espace de dégagement permettant la bonne lecture paysagère et topographique du plateau ainsi que de la chaîne des Puys, la plaine de Sarliève présente des enjeux paysagers très forts.

Or, de nombreux projets sont à l'œuvre sans qu'il n'existe de lien ou de recherche de cohérence entre eux : élargissement de l'A75, extensions et requalification de zones d'activités artisanale, industrielle ou commerciale sur Clermont Auvergne Métropole et Mond'Arverne, développement de la grande halle par le Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes, projet de classement du site et de valorisation touristique du plateau de Gergovie pour lesquels Mond'arverne, le Conseil départemental et l'État œuvrent activement.

Avec l'appui des services de l'État (DDT, DREAL), le PETR a organisé le 19 avril dernier à Gergovie, une journée à destination des élus du territoire du sud de l'agglomération clermontoise (10 communes concernées, CAM et Mond'Arverne Communauté) préparatoire à une démarche Plan de Paysage, qui en a confirmé l'intérêt. Le Plan de Paysage constitue en effet une réelle opportunité pour construire une vision partagée sur cet espace si stratégique.

L'assemblée délibérante s'était prononcée favorablement sur le principe d'engager une étude paysagère sur la plaine de Sarliève. Une candidature pourrait être déposée dans le cadre de l'appel à projet Paysage et une demande de subvention Leader pourrait être déposée selon le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Bureau d'études ; - Diagnostic - Récit et stratégie paysagère - Plan d'actions - Amorce de la mise en œuvre - Outil d'animation - Option : voyage d'études	45 000 € HT	Soutien de l'Etat « Plan de paysage »	30 000 €
Ingénierie interne et stage individuel ou collectif	18 000 €	Leader (16% pop.)	8 064 €
		Autofinancement	24 936 €
TOTAL	63 000 €	TOTAL	63 000 € HT

Monsieur le Président propose à l'Assemblée Délibérante d'approuver le dépôt par le Grand Clermont d'une candidature à l'appel à projets « Plans de Paysage » pour l'entrée sud de l'agglomération, le plan de financement prévisionnel tel que présenté, et d'autoriser Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président à lancer un marché à procédure adaptée pour un coût estimé à 45.000,00 € HT, à effectuer toutes les démarches relatives aux demandes de subventions pour le financement de ce projet, à signer tout document relatif à la mise en œuvre de ce projet, d'autoriser une prise en charge systématique par l'autofinancement en cas de financements externes inférieurs au prévisionnel, dit que les crédits sont prévus au BP 2018.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'approuver le dépôt par le Grand Clermont d'une candidature à l'appel à projets « Plans de Paysage » pour l'entrée sud de l'agglomération ;
- d'approuver le plan de financement prévisionnel tel que présenté ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président à lancer un marché à procédure adaptée pour un coût estimé à 45.000,00 € HT ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président à effectuer toutes les démarches relatives aux demandes de subventions pour le financement de ce projet ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de ce projet ;
- d'autoriser une prise en charge systématique par l'autofinancement en cas de financements externes inférieurs au prévisionnel ;
- dit que les crédits sont prévus au BP 2018.

À Clermont-Ferrand, lundi 18 juin 2018.

Dominique ADENOT,
Président.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20180614-DCS583-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2018

Publication : 18/07/2018



4/4